

Bergers, chiens, brebis : un collectif de travail naturel ?

Jocelyne Porcher (INRA, UMR Innovation Montpellier)
Élisabeth Lécrivain (INRA, EcoDéveloppement, Avignon)

Paru dans *Etudes Rurales*, n° 189, p. 121-137.

Résumé : L'implication des animaux dans le travail est majoritairement perçue comme naturelle ou relevant de la contrainte ou du conditionnement. L'hypothèse que nous proposons ici est que les animaux sont aussi des acteurs du travail. Notre étude porte sur les acteurs d'un collectif de travail humains/animaux parmi les plus connus : bergers, chiens et brebis. Elle vise, dans le cadre d'une recherche plus large sur la place des animaux dans le travail et à l'appui des cadres théoriques de la sociologie et de la psychologie du travail, à mettre au jour ce que signifie travailler pour des chiens et pour des brebis. Nos résultats montrent qu'il existe, avec des brebis plus fines qu'on a l'habitude de le penser, différents métiers de chiens. Ils témoignent également de la « natureculture » de ce collectif de travail humain/animal et de l'intérêt d'une prise en compte du travail animal dans l'organisation collective du travail.

Mots clés : Travail, bergers, chiens, brebis, « natureculture », organisation du travail

L'une des entrées les plus fécondes, mais la plus ignorée en tant que telle, pour dépasser le clivage entre « sciences de la nature » et « sciences de l'homme » est le travail. Depuis des millénaires, les animaux domestiques sont engagés avec nous dans le travail. Dans le travail paysan, certes, mais aussi dans de nombreux autres secteurs de production (les mines, l'armée, le spectacle). Or, aujourd'hui, pour l'organisation du travail, ce travail est considéré comme un travail sans sujet. L'implication des animaux dans le travail est supposée spontanée et « naturelle », c'est-à-dire résulter de l'ordre des choses (les animaux d'élevage). Elle peut aussi résulter de la contrainte (animaux de cirque) ou du conditionnement (chiens de garde). Pourtant l'observation des animaux et de la relation de travail des humains avec eux montre que les animaux sont bien des partenaires de travail. Ainsi, en élevage, les animaux collaborent au travail et, sans leur collaboration, le travail ne pourrait être réalisé.

Notre objectif ici est de saisir le « travailler animal », c'est-à-dire le rapport subjectif des animaux au travail, en élargissant la sociologie du travail aux mondes des animaux. Comprendre la place des animaux dans le travail, c'est aussi ouvrir des pistes pour mieux comprendre pourquoi nous vivons avec eux plutôt que sans eux [Porcher 2011a et b].

À l'heure où nos concitoyens tendent à préférer le loup au mouton, il nous a semblé intéressant et nécessaire de revenir sur des liens et des pratiques de travail dont la banalité historique a occulté la richesse. Nous nous sommes attachées à l'étude des relations de travail entre humains et animaux parmi les plus connues : celles qui lient bergers, chiens et brebis. Quelle est la place de chacun de ces partenaires dans le travail ? Le travail animal est-il « naturel » et spontané ou, au contraire, construit et, même, co-construit ? Que peut signifier « être au travail » ou « travailler » pour un chien ou une brebis ?

Tout d'abord nous reviendrons sur le travail du berger avec ses chiens¹, sur celui du chien de berger et sur les transformations du travail de garde. Puis, après avoir rappelé ce que « travailler » veut dire du point de vue de la sociologie et de la psychologie du travail, et à partir de l'analyse d'entretiens réalisés en région PACA, nous proposerons une grille de lecture de l'implication des chiens dans leur travail avec les brebis en articulant cette implication à la relation des bergers avec leurs bêtes quand ils gardent leurs troupeaux et à une réflexion sur la place des brebis dans le travail. Nous discuterons cette « *natureculture* » [Haraway 2010] construite par le travail et qui rassemble, d'une manière qu'on n'avait pas envisagée jusqu'ici, des acteurs appartenant à des mondes pourtant bien différents.

Métier de berger et métier de chien

Garder les brebis est une pratique sans doute aussi ancienne que notre vie avec elles. La place du chien près du berger et des brebis est, elle aussi, immémoriale. De nombreuses sources témoignent que, dans la Grèce et la Rome antiques, les chiens accompagnaient les troupeaux et avaient pour mission de les protéger des prédateurs [Gallego 2009].

L'écrivain latin Columelle (I^{er} siècle), dans son ouvrage *De l'économie rurale* réédité en 1845, précise ainsi :

[Le chien de berger] doit être robuste et, jusqu'à un certain point, alerte et courageux puisqu'il est destiné à l'attaque, au combat et aussi à la course.

Fonction de protection et de défense que le chien de berger conservera tout au long du Moyen Âge, comme l'atteste « Le Bon Berger, ou le Vray régime et gouvernement des bergers et bergères » rédigé en 1379 à la demande de Charles V par le berger Jehan de Brie, pour qui le chien de berger est d'abord un « mastin », un chien de protection des troupeaux [Leclerc 2004].

En revanche, le médecin Johannes Caius, dans son traité intitulé *Of English Dogges* [1576], souligne que, plus encore que de protéger le troupeau contre les loups, les chiens anglais ont pour mission de conduire le troupeau. Les chiens de berger, explique Caius, n'ont pas besoin d'être grands et forts puisqu'ils n'ont plus à affronter de loups². Sous le commandement de son maître, le chien doit savoir faire des allers et retours, prendre un chemin ou un autre, ramener les moutons égarés et guider le troupeau. Cette spécialisation du chien de conduite dès le XVI^e siècle en Angleterre explique, selon Jean Piacentino [2006], les qualités exceptionnelles aujourd'hui d'un chien comme le Border Collie.

Au XVIII^e siècle, en France, les chiens de berger sont encore polyvalents. Ils sont nécessaires à la conduite du troupeau, note Louis Jean-Marie Daubenton [1794], bien qu'il vaudrait mieux pouvoir s'en passer, mais indispensables dans les cantons où les terres sont emblavées et où le berger ne peut retenir avec sa houlette que les bêtes qui sont près de lui :

¹ Le berger a plusieurs fonctions : soigner, faire agneler, gérer l'herbe, garder les troupeaux. La situation de gardiennage est intéressante en ce qu'elle permet d'observer le comportement des uns et des autres.

² Grâce au Prince Edgar en effet, précise Caius, il n'y a plus de loups en Angleterre.

[Le berger] les place autour du troupeau ou il les y envoie pour faire rentrer les bêtes qui vont trop vite en avant, qui restent en arrière ou qui s'écartent à droite ou à gauche. [Et les chiens] aident le berger pour la conduite du troupeau et défendent les moutons contre les loups s'ils sont assez forts [1794 : page 9 et 7].

Le travail du berger a pour objectif premier de faire manger au mieux les brebis en les menant, lors de la transhumance, là où se trouvent l'herbe et les plantes comestibles, dans les prés, les collines ou les montagnes. Il consiste aussi, aujourd'hui, à entretenir l'espace [Lécrivain 2007 ; Lécrivain *et al.* 2010]. Le travail du ou des chiens, en concordance avec celui du maître, consiste à garder le contrôle du troupeau en toutes circonstances. Au fur et à mesure que le travail s'est transformé, et selon les régions ou les pays, différentes races de chiens ont été sélectionnées pour leurs aptitudes. Tout comme en Angleterre – bien que beaucoup plus tardivement –, en France, on est progressivement passé du chien de berger, lourd et fort, chargé de protéger le troupeau que mène son maître, au chien de conduite, léger et souple, qui canalise les brebis sous les ordres du berger.

Pour Xavier de Planhol toutefois, le chien de conduite ne s'est pas imposé en France avant le XIX^e siècle :

[C'est] un petit chien, dont la principale qualité est la souplesse et la vivacité, qui doit pouvoir revivoler sans cesse autour du troupeau, [différent du] chien de défense, qui est un grand chien bâti pour se mesurer avec les bêtes fauves [...], qui, en dehors de ses explosions de colère, passe le plus clair de son temps à dormir [1969 : 356].

L'augmentation du nombre des chiens de conduite, explique Planhol, est liée à la disparition du loup, à l'intensification de l'occupation des sols, à la pression démographique et à une discipline qu'imposent des champs ouverts aux parcelles étroitement imbriquées :

[C'est pourquoi] le chien de conduite est l'aimable compagnon du berger dans des plaines découvertes de structure agraire complexe, densément peuplées, où l'effort humain n'a pas laissé de place pour les grands carnassiers [1969 : 368].

L'intensification de l'élevage n'a pas épargné bergers et moutons. Au regard des objectifs de productivité, le travail de garde des moutons est vite apparu à l'encadrement agricole comme du temps improductif. Les clôtures et les parcs se sont multipliés, transformant le travail du berger comme celui de ses chiens. La place croissante qu'a prise en France à partir des années 1970 le Border Collie, prototype du chien de conduite, est directement liée à ces changements d'organisation orientés vers l'efficacité dans la gestion du temps de travail, argument de promotion du Border Collie. Le travail du Border est en effet plus intensif que celui de l'ancien chien de troupeau, quoique ce dernier ait dû, lui, faire preuve d'endurance, de ténacité et de courage. C'est ce que décrit Jean Lory en 1989, qui défend par ailleurs les races de chiens de berger autochtones :

Combien de fois n'avons-nous pas observé de chien recommençant, de lui-même, une manœuvre mal accomplie [1989 : 29].

On notera également, à la suite de Bernard Denis [2005], que la zootechnie a fait peu de cas du chien de berger, en dépit de l'omniprésence et de la multifonctionnalité de ce

chien dans les fermes.

Le retour du chien de protection est, lui, directement lié au retour du loup et de l'ours dans les années 1980 et aux attaques supposées de chiens errants. À partir des années 1990, le chien de protection est à nouveau sollicité [Bobbé 1998 ; Vincent 2011] avec comme mission unique de défendre le troupeau.

Travailler, ce n'est pas que produire

Pour le sens commun, et bien souvent dans le rapport de l'individu au travail, travailler c'est faire face à des situations contraignantes et pénibles, voire éprouver de la souffrance. Le travail est fréquemment décrit et vécu, non comme une œuvre mais comme un labeur, contraire au plaisir et à la joie [Arendt 1983 ; Meda 1995]. Pourtant, travailler, ce n'est pas que souffrir, car, travailler, ce n'est pas que produire : c'est aussi vivre ensemble [Dejours 1993]. Travailler ne se résume pas à une rationalité économique mais renvoie à d'autres rationalités (identitaire, relationnelle, morale). Ainsi, dans le travail avec les animaux, la rationalité économique (la recherche de revenu) sert la rationalité relationnelle (la recherche de lien) : nous travaillons avec des animaux pour pouvoir vivre avec eux, et non l'inverse [Porcher 2002 et 2008].

Au contraire de ce que prétendent les théories utilitaristes, dans les sociétés humaines, le lien prime sur le bien [Mauss 1999 ; Caillé 2009], et c'est vraisemblablement aussi le cas dans de nombreuses sociétés animales [de Waal 2010]. Ainsi que l'écrivait Karl Marx [1846], travailler est une voie d'accomplissement et de réalisation de soi par l'expression du potentiel créatif de chacun. Le travail peut apporter le pire – l'aliénation –, tant pour les humains que pour les animaux [Porcher 2009], mais il peut aussi apporter le meilleur et contribuer à notre émancipation [Porcher 2002 et 2011 a]. Comme le souligne Christophe Dejours [1993], le travail peut en effet soit accroître notre sensibilité et nous ouvrir positivement au monde, soit participer à la dégradation de notre sensibilité, voire à sa destruction.

Mais le travail est invisible. Il est invisible parce qu'il implique des processus subjectifs et, aussi, en grande partie, parce qu'il est là où les procédures ne sont pas [Davezies 1993 ; Dejours 2003]. C'est-à-dire là où il faut inventer pour faire face au réel, lequel ne colle jamais vraiment aux procédures prescrites. Le travail réel n'est jamais vraiment le travail prescrit.

Les animaux, par définition et parce qu'ils ont toujours été renvoyés au registre de la nature, ont été exclus du travail. L'être humain travaille alors que l'abeille ne fait que suivre des procédures biologiques internes avec lesquelles elle ne peut rompre – c'est ce qu'écrivait Marx alors même que les animaux étaient massivement engagés dans le travail par le capitalisme industriel. Le travail est un « propre de l'homme » fondateur, celui qui résiste aujourd'hui le mieux à l'effritement de tous les « propres de l'homme » successifs : la culture [Lestel 2001], la morale [de Waal 2010], la sexualité [Bagemihl 1999], la perception de la mort [Masson et McCarthy 2001], la vie émotionnelle [Bekoff 2009]. Cette résistance est d'ailleurs surprenante si l'on considère que le vocabulaire attaché au travail est couramment utilisé pour rendre compte de l'investissement des animaux, notamment des chiens, dans des pans de plus en plus importants du travail. Les chiens « travaillent » pour les hôpitaux et les maisons de retraite ; ils sont mobilisés par les pompiers, la police et l'armée. Ils ont droit à

une certaine reconnaissance, voire à une retraite.

Il existe un décalage entre la présence réelle et croissante des animaux dans le travail et la théorisation de leur statut. Bien que l'on recoure souvent au vocabulaire du travail, le cadre théorique auquel renvoient les recherches sur le travail des chiens est essentiellement celui du conditionnement : c'est le conditionnement qui explique la « médiation animale » dans le travail ; c'est le conditionnement aussi qui organise la place des vaches dans le travail avec les robots de traite. Or, nous avons montré ailleurs que les vaches ne sont pas telles que les voudraient les concepteurs de l'industrialisation agricole mais qu'elles ont un rapport cognitif et affectif au travail [Porcher et Schmitt 2010], avec leurs éleveurs, tout d'abord, mais aussi avec leurs congénères et avec les équipements et outils du travail. Comme les cochons, les sangliers ou les rapaces d'un parc animalier, les vaches ont une représentation subjective de leur environnement de travail et de ce qu'on attend d'elles [Porcher, Schmitt et Chartier 2009].

C'est par la résistance au travail que les animaux font d'ailleurs le mieux connaître a contrario leur implication dans le travail. C'est lorsque les vaches refusent de se rendre dans le robot de traite que l'on s'aperçoit que, majoritairement et quotidiennement, elles acceptent de s'y rendre et qu'elles acceptent dans le même temps les règles du travail liées à l'utilisation de cet équipement. C'est lorsque les truies sortent des parcs de plein air pour aller mettre bas dans la nature que l'on s'aperçoit qu'elles acceptent la plupart du temps d'y rester et de mettre bas dans les cabanes prévues à cet effet. Autrement dit, de la même façon que l'on ne remarque le ménage que lorsque celui-ci n'est pas fait, on ne remarque le travail des animaux que lorsque ceux-ci ne collaborent plus.

La place des chiens dans le travail est particulière. Les chiens sont les plus anciens compagnons de travail des êtres humains qu'ils ont secondés dans bien des métiers. Ils ont participé à la chasse, à la garde des troupeaux, à la guerre [Monestier 1996 ; Baratay 2008]. Le statut du chien au travail a, nous l'avons vu, beaucoup changé bien que les conséquences de cette évolution ne soient pas appréciées à leur juste mesure. Ainsi, en Norvège, en 2008, une décision de la Cour suprême a fait jurisprudence : elle a donné au chien policier un statut de fonctionnaire, ce qui fait que toute agression envers un chien est considérée de la même façon que si elle était dirigée contre un policier. Bien qu'en France on ne soit pas aussi avancé, notons que le chien policier Rintintin a reçu en 2009 à Paris une médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement.

Eu égard aux compétences anciennes et nouvelles des chiens mais aussi à l'attribution de compétences à des animaux comme les brebis, qui en étaient prétendument dépourvus [Despret et Porcher 2007], peut-on considérer que bergers, brebis et chiens forment un collectif de travail ? Si tel est le cas, comment ce collectif est-il construit ou co-construit ?

Méthodologie

Pour apporter des éléments de réponse à cette question, nous avons réalisé 14 entretiens en région PACA : auprès de 10 bergers (dont 4 que nous avons également accompagnés dans leur gardiennage), de 2 éleveurs et de 2 formateurs au dressage de chiens de conduite³ [nous

³ Nous tenons tout particulièrement à remercier les bergers et formateurs que nous avons rencontrés.

créons cette note de remerciements]. Ces personnes ont été préférentiellement choisies parmi des personnes expérimentées : il s'agit surtout d'hommes âgés de 40 à 60 ans ; seul 1 des bergers est plus jeune (25-30 ans). Les entretiens étaient non directifs. Dans le cadre de cette étude, nous avons analysé les contenus thématiques de façon manuelle, sans l'appui d'un logiciel informatique. L'ensemble des bergers a des chiens croisés pour la conduite: une moitié est de phénotype Border ; l'autre, de races indéterminées. Les deux éleveurs ont des chiens de race pure, respectivement Beauceron et Border. La moitié des bergers travaillent avec des chiens de protection ; les autres travaillent dans des situations qui ne rendent pas ces chiens nécessaires.

Chiens de conduite et chiens de protection

En France, deux races de chiens tiennent aujourd'hui le haut du pavé : le Border Collie et le Patou⁴.

Le Border Collie est progressivement devenu le chien de conduite le plus utilisé :

[Il a remplacé] les bergers de pays – appellation plus flatteuse que celle de corniaud – qui peuplaient autrefois les campagnes françaises et dont le type variait quelque peu en fonction des régions [...] Ces honnêtes travailleurs disposaient souvent de réelles qualités bergères mais exigeaient parfois beaucoup de temps pour être pleinement fiables et opérationnels. Ils ont été relégués aux oubliettes par l'arrivée en masse du Border, de réputation plus précoce et plus facile, qui est à présent de très loin la première race en milieu rural [Piacentino 2006 : 43].

Les capacités du Border sont par ailleurs mises à l'épreuve dans les concours, où il excelle. Il est également, depuis les années 1990, sorti du champ de l'élevage et participe avec brio aux concours d'*agility*⁵ [Piacentino 2006].

Les compétences du chien de protection sont beaucoup plus discrètes puisque sa mission essentielle de protection dépend de son attachement au troupeau. Le Montagne des Pyrénées, le Patou, est le chien de protection le plus utilisé en France. Il a été, comme le Border, largement promu par l'Institut de l'élevage. Les premières méthodes d'utilisation du chien de protection tendaient à inciter le berger à s'en détacher affectivement pour renforcer l'attachement du chien au troupeau et son agressivité envers les prédateurs [Wick 2002]. Ces orientations ont été reconsidérées du fait des problèmes d'agressivité qu'engendrait cette répression affective, et les formateurs encouragent aujourd'hui les éleveurs à socialiser le chien, l'éduquer et l'habituer à la présence humaine. Ce qui n'était pas le cas précédemment, les compétences du chien étant censées être innées et se révéler par un attachement précoce au troupeau, rendu possible par l'absence de lien affectif avec l'homme.

Il existe actuellement une documentation abondante sur le Border comme chien de conduite, et sur le Patou comme chien de protection, et on pourrait croire que cette organisation binaire du travail est unanimement adoptée par les bergers. Or, les résultats de notre enquête montrent que les choses ne sont pas si simples et que, derrière l'organisation

⁴ « Patou » tend à devenir un terme générique pour désigner un chien de défense des troupeaux même quand le chien n'est pas de race « Montagne des Pyrénées » mais de race des Abruzzes, par exemple.

⁵ Sport dans lequel les chiens doivent faire preuve d'agilité et d'intelligence dans des parcours d'obstacles et différents exercices.

du travail via le Border et le Patou, d'autres rapports existent et, donc, d'autres manières de travailler.

Métiers de chien

Il ressort de nos investigations que le chien reste un partenaire indispensable du travail bien que, pour les brebis, et comme le soulignait Daubenton [1794], il vaudrait mieux pouvoir s'en passer. Il existe au moins trois métiers de chien différents, qui correspondent à trois types de chiens : le chien de conduite professionnel (Border, généralement de race pure avec pedigree) ; le chien de conduite, « modeste » (souvent croisé, de race indéterminée ou de phénotype Border) ; et le chien de protection (Patou).

LE BORDER, PROFESSIONNEL DE LA CONDUITE

Le Border est décrit par les personnes interrogées soit comme un professionnel, au meilleur sens du terme, c'est-à-dire comme quelqu'un de compétent et à qui l'on peut faire confiance, soit comme un obsédé du travail, à la limite de la pathologie :

Le Border, il est boulot-boulot ;

Le Border, il faut qu'il travaille ; au pire, il travaille tout seul.

La formation du Border s'appuie fortement sur la théorie du conditionnement (le dressage) et sur la conviction que le Border a un potentiel inné qu'il faut mettre au jour et développer. La formation renvoie aussi à une véritable éducation au cours de laquelle le chien accroît ses compétences et ses performances, tel un étudiant appliqué qui passe les différents degrés de son cursus, ou qui, au contraire, doit abandonner ses études parce que ses goûts et ses capacités le portent ailleurs.

Le chien est encouragé, dès qu'il a l'âge requis, à exprimer son instinct de prédation envers les brebis et, plus spécifiquement, son instinct d'« encercler », c'est-à-dire sa fonction ancestrale dans la meute, tout en étant canalisé, voire réprimé par les ordres de son maître.

Le Border est originaire d'une zone frontière entre l'Écosse et l'Angleterre. Sa sélection est connue depuis le milieu du XVIII^e siècle. Ses compétences, d'après les personnes enquêtées, sont innées, génétiquement héritées sur le long terme (l'instinct du chasseur) et sur le court terme (la filiation et la sélection). Il est en quelque sorte « programmé » :

Il est ce qu'il est à l'intérieur.

Le dressage vise à potentialiser ces compétences innées et à les porter à leur maximum.

L'objectif de l'éducation et du dressage est de faire du chien une « Formule 1 »⁶ de la conduite, un chien qui comprend et obéit avec rapidité et efficacité. Notons que les

6 Cette expression est souvent utilisée par les éleveurs pour décrire une race en adéquation avec des objectifs de performance : la Holstein, comme « Formule 1 » de la production laitière ; la Naima, comme « Formule 1 » des truies...

acceptions des termes « éducation » et « dressage » peuvent varier selon les personnes enquêtées. Ainsi, pour l'un des formateurs :

L'éducation, c'est ce qu'on apprend à tous les chiens, à obéir, à être respectueux envers son maître, ne pas lui passer devant, ne pas lui sauter dessus, ne pas monter sur son siège de voiture, ne pas tirer sur la laisse : ça, c'est de l'apprentissage, c'est de l'éducation quand même. Le dressage après, on attaque le vrai côté professionnel. C'est comme pour un chien d'arrêt : un chasseur qui a de très bons chiens, il va éduquer ses chiots, puis il va les emmener à la chasse pour leur apprendre leur vrai métier.

Un autre précise :

Je n'aime pas utiliser le mot « dressage ». Je préfère « apprentissage ».

Il s'agit en effet de répondre vite et bien aux injonctions du maître, berger ou non. Dans le travail avec les brebis, il s'agit de diriger les animaux, de les trier, de faire des lots, d'isoler un animal particulier... C'est un travail de précision pensé par le berger et exécuté par le chien. Dans les faits, et tout comme pour les humains, aucun travail n'est seulement un travail d'exécution. Le Border ne fait pas qu'exécuter les consignes bien qu'il sache le faire de manière impressionnante : il prend aussi des initiatives, petites ou grandes, souhaitées ou non. Un chien qui obéit aveuglément est à la fois source d'admiration et d'inquiétude, son dévouement au troupeau pouvant le mettre en danger. Le berger n'est pas toujours en mesure de voir et comprendre tout ce que son chien voit et comprend. Ce que soulignent certains bergers :

Ils sont tellement fidèles ;

On était avec les brebis, le chien et le tracteur ; et puis il était tellement près de nous que je suis passé dessus. Là, j'ai chialé pendant trois jours.

L'extrême obéissance de certains Borders est pour les uns quelque chose d'admirable :

C'est comme si on le téléguidait, c'est magique.

Pour d'autres, il renvoie à quelque chose d'un peu inquiétant, à un automate :

Le Border,, j'aime pas trop sa façon d'être aux ordres, rien qu'aux ordres.

Ainsi que l'écrivait Pierre Dechambre considérant que la première faculté des animaux, c'est l'instinct et, la seconde, l'intelligence :

Le dressage doit avoir pour effet de soumettre cette intelligence et de transformer l'animal en un de ces automates dont parle Descartes, qui n'exécutera d'autres actes que ceux qui lui sont commandés [1928 : 448].

Plusieurs personnes précisent que le Border, notamment celui qui participe aux concours, subit une pression au travail que certains chiens ne supportent pas. L'arrière-plan des concours qui encadre le dressage du Border fait d'ailleurs dire un berger :

Le Border, à la base, c'est pas un chien de berger, c'est un chien de concours.

Plusieurs bergers affirment que le Border n'est pas vraiment adapté au travail dans les collines. D'autres louent sa grande polyvalence :

Je lui dis une fois de faire la limite. Après, il va travailler tout seul.

LE CHIEN *DU* BERGER : UNE CONDUITE MODESTE

Contrairement au Border professionnel, le chien du berger a souvent été formé sur le tas, avec un parent ou avec des chiens plus âgés qui lui ont appris le métier. Il fait les choses « par routine ». Le chien du berger est le chien d'un berger particulier :

Avec un autre, il ne fera rien.

Chien et maître sont adaptés l'un à l'autre. Le berger a construit les objectifs du travail en fonction de ce que le chien a montré comme capacités et comme passion :

Le chien passionné, on n'a rien à lui dire. On dirait que le travail, il l'a appris dans le ventre de sa mère.

La passion est très souvent convoquée pour expliquer l'investissement du chien auprès des brebis. Elle n'est pas acquise : elle relève selon les bergers de l'inné, de l'instinct ou des gènes. Le chien a la passion ou il ne l'a pas. Et c'est le chien passionné que le berger choisit de préférence comme compagnon. Le berger connaît le potentiel de son chien mais également ses limites. Le but n'est pas de les dépasser ou de renoncer, mais de faire avec. Quand le berger a plusieurs chiens, il les connaît individuellement et adapte ses demandes à chacun.

Le chien doit seconder le berger dans ses déplacements de garde. Il s'agit de faire manger l'herbe à tel ou tel endroit, de retenir les brebis un certain temps en un certain lieu. Le chien doit répondre à un objectif global, et non, sauf exception, à des injonctions immédiates. Il doit respecter les règles du travail tout en faisant preuve d'initiative. Par exemple, il ne doit pas mordre violemment les brebis, mais il peut les mordre juste assez pour qu'elles obéissent. La morsure adéquate est donc du ressort du chien.

La co-construction du travail entre bergers et chiens à partir de leurs personnalités et compétences respectives amène certains bergers à préférer ce chien « modeste » – qui peut aussi être un Border – au Border professionnel :

Le mien, il ne travaille pas trop comme les Borders ;

Nous, on dresse à notre façon : on n'a pas besoin de chiens sélectionnés.

Le travail du chien s'accorde avec les moindres exigences du berger, mais il peut aussi se montrer autonome.

Toutefois, si le travail du Border – et du dresseur – est reconnu comme « spectaculaire », celui-ci est renvoyé au domaine particulier du spectacle et du concours. Dans le quotidien, il n'est pas question de performance ni d'excellence mais de faire son

boulot au mieux, sans perturber les brebis :

Il faut qu'il travaille de lui-même un peu. Parce que, quand les brebis sont dehors par exemple, et que je suis en train de donner [à manger] aux agneaux, c'est lui qui s'occupe d'elles.

LE PATOU : UNE BREBIS AUXILIAIRE CHARGÉE DE LA PROTECTION

Les formations à l'utilisation du Patou, qui enseignaient le détachement de l'humain pour favoriser l'attachement du chien au troupeau, ont laissé des traces chez les bergers. Certains restent encore sur ce credo :

Il ne doit pas être trop proche de l'homme ;
Il ne faut pas trop de familiarités.

D'autres y opposent de fortes réserves ou n'y ont jamais adhéré :

Les Patous, ils ont toujours été avec nous : tout petits on les caressait. Pourtant, à l'époque, [les formateurs] ne voulaient pas.

La formation du Patou n'est pas simple puisque le chien doit s'attacher préférentiellement au troupeau tout en reconnaissant le berger comme son maître et en sachant faire la différence entre des chiens errants, des loups, et des randonneurs, avec ou sans chien. Le Patou est formé dès son plus jeune âge au contact des brebis :

Le Patou n'est pas éduicable ;
On ne leur apprend pas, c'est naturel chez eux.

Le fait que le Patou vive au milieu des brebis le conduit à se socialiser au sein du troupeau :

Le Patou, dans sa tête, il est une brebis ;
Leur patron, c'est le troupeau.

Quelle que soit l'efficacité de ce chien, les bergers préféreraient s'en passer et ne pas subir le loup :

C'est nous qui le [le loup] nourrissons avec nos brebis ;
Si on pouvait s'en passer, si on nous enlevait les loups, moi, j'enlève les chiens parce qu'on n'est pas tranquilles : on ne sait pas ce qui peut se passer dans leur tête.

Néanmoins, il faut faire avec. La présence du Patou, bien que très contraignante et génératrice d'anxiété, est un moindre mal.

Le travail du berger toutefois n'est pas seulement dépendant du travail de ses chiens : il dépend aussi de sa relation avec les brebis et de la relation de ses chiens avec elles.

« Elles savent quand elles sont OK. »

Pour les personnes interrogées, si la question du travail des chiens se pose d'une manière ou

d'une autre, les brebis⁷, en revanche, ne travaillent pas : elles ne font qu'exprimer un besoin naturel, à savoir manger.

Si, pour certains :

Il n'y a pas grand-chose dans l'esprit du mouton ;
Ce n'est pas très intelligent les herbivores.

Pour d'autres, les brebis ont des compétences et des capacités :

C'est elles qui montrent la route ;
Elles ont une grande mémoire des lieux.

Les bergers rapportent que les brebis savent aussi fort bien repérer l'absence du chien et qu'elles se rendent vite compte qu'elles sont plus fortes que le berger :

Elles rigolent une fois qu'elles t'ont vu avec un bâton pour faire le tour.

Lorsque le berger donne un coup de voix en prélude à l'envoi du chien, les brebis savent que l'arrivée du chien risque de suivre. Mais le coup de voix ne suffit pas, car rapidement :

Elles se disent : il n'est pas là le chien.

Ainsi que le remarque un berger :

Les brebis, ça a toujours la tête par terre mais leurs yeux regardent.

Comme l'écrivait déjà Johannes Caius [1576], les brebis se rassemblent en entendant le berger siffler le chien quand bien même le chien serait absent :

Par peur du chien, j'imagine, se rappelant (car même les créatures sans raison sont créditées de mémoire) que le chien accourt vers son maître quand il reconnaît son sifflement [traduction des auteurs].

Les brebis savent quand elles font des bêtises. Elles savent aussi quand elles n'en font pas. Dans ce cas :

Elles savent qu'elles sont OK et elles n'ont rien à cirer du chien.

Ce qui prouve que les brebis connaissent fort bien les règles du travail, les limites. Quand elles les dépassent, elles le font en connaissance de cause, quand le chien et le berger ont le dos tourné ou lorsqu'elles savent qu'entre la bêtise et la réprimande, elles auront le temps d'une échappée profitable. Par ailleurs, les brebis connaissent le nom des chiens. Tous les chiens ne travaillent pas de la même manière. Ils sont donc perçus différemment, c'est-à-dire comme plus ou moins intransigeant, plus ou moins coulant :

⁷ De race mérinos ou croisées mérinos.

Quand quelque chose intéresse [les brebis] en dehors du circuit, très rapidement elles savent si elles vont pouvoir y aller ou pas. Elles n'iront pas si elles savent qu'elles vont être corrigées ; ou elles peuvent essayer en fonction du chien. Elles attendent d'être en situation. D'un coup d'œil, elles voient si c'est le chien avec qui il ne faut pas rigoler ou si c'est le chien qui est moins...

Certaines brebis ont des caractères beaucoup plus frondeurs que d'autres et saisissent la première opportunité de passer les limites :

Dès qu'un chien ne veut pas travailler, elles le sentent tout de suite et en profitent.

Les relations des chiens avec les brebis dépendent également du statut des brebis dans le troupeau. Les brebis apprivoisées, celles qui sont à l'interface entre le berger et le troupeau, peuvent être ménagées par le chien.

Bergers, chiens, brebis : un collectif de travail « *natureculture* »

Loin de conforter la persistance d'une scission commode entre « nature » et « culture », entre « programmation génétique » et « travail », l'analyse des rapports entre bergers, chiens et brebis témoigne de la formation d'un collectif régi par des règles et des relations. Ce collectif est un exemple éclairant de la richesse de cette rencontre « *natureculture* » que permet le travail. Dans ce collectif où le chien de conduite est un berger auxiliaire (qui ne réclame pas de RTT), le chien de protection, une « super-brebis » aux canines acérées, et le berger, un chef de meute sans meute, le « travailler ensemble » se construit grâce à d'invisibles relations, à des intelligences partagées, à des connaissances réciproques et à un bon vouloir commun. Dans cet arrangement qui vise pour chacun à une production spécifique, que signifie « travailler » ?

Pour une majorité des bergers rencontrés, il existe un « travailler » du chien, un rapport subjectif du chien au travail, même si l'usage du terme « travail » pose au moins trois types de questions.

Tout d'abord, celle de l'articulation entre « programmation » et « travail » :

Le travail du chien, c'est un peu la même chose que la place du loup dans la meute. Dans une meute, il y a une place et, avec cette place, il y a une fonction.

Le chien travaille, mais sur la base d'un ancrage « naturel », « fonctionnel », « hiérarchique », plus que sur la base d'un déplacement de la nature vers le travail, qui suppose une émancipation et une liberté d'agir.

Ensuite, la notion de travail est majoritairement perçue comme relevant de la contrainte et de la pénibilité :

Quand on arrive à un certain niveau de fatigue, ça devient du travail.

À l'inverse, le travail peut être perçu comme une passion, un plaisir.

La « *natureculture* » de ce « travailler » du chien est manifeste dans le propos qui

suit :

Quand il revient, il me regarde. Quand il me regarde comme ça, il doit me demander s'il a bien travaillé. Moi, je ne le caresse pas tout le temps, une caresse, c'est quand il a vraiment fait du bon boulot.

Notons que cette passion qui fait que le travail n'en est pas un est décrite dans les mêmes termes pour le chien et pour le berger.

Enfin, et comme l'a notamment soulevé un berger, se pose la question de la conscience. Notons que notre intérêt pour la place des animaux dans le travail ne présuppose pas du degré de conscience que ceux-ci ont de ce qu'ils font. Ce qui nous intéresse, c'est de mettre au jour ce que font les chiens ou ne font pas, et d'en apprécier les effets sur les brebis et les éleveurs.

Notre proposition est que « travailler », pour un chien comme pour un être humain, renvoie à un rapport subjectif au monde vivant qui dépasse le cadre contraignant ou pénible de l'activité, et renvoie à l'intérêt qu'ont les uns et les autres à collaborer. Travailler permet d'exprimer un potentiel différent pour chaque individu en fonction de son expérience et permet d'exercer sa liberté. Chaque chien a sa propre expérience depuis sa naissance jusqu'à son entrée dans le travail.

Une manière de comprendre le rapport subjectif des individus au travail est de mettre en évidence l'écart entre le travail prescrit (les règles) et le travail réel. De ce point de vue, les anecdotes abondent entre ce que le chien, selon le berger, sait devoir faire et ce qu'il fait effectivement. C'est pourquoi le Border, dans sa version accomplie – l'automate –, ne fait pas l'unanimité. C'est précisément quand le chien est en dehors des règles qu'il montre le plus clairement qu'il est au travail. Dans les règles, le chien doit être à son poste ; il ne doit pas lâcher ; il ne doit pas rentrer à la maison. Dans les faits, il arrive qu'il lâche et rentre

et qu'il dise : merde, j'ai fait une grosse connerie là.

De la même façon, le berger est supposé respecter les règles du travail avec son chien. Dans les faits, il ne les respecte pas toujours :

Il faudrait attacher le chien quand il ne travaille pas mais, moi, je n'aime pas ça.

Ne pas respecter les règles fait partie du travail et est même souvent une condition de réalisation du travail.

« POUR SE FAIRE PLAISIR ET POUR TE FAIRE PLAISIR »

Les représentations du comportement du Border comme renvoyant à une « programmation », à une « place dans la meute », occulte son point de vue subjectif sur le travail. Pourtant, expliquent les bergers :

Il travaille d'abord pour se faire plaisir et aussi pour te faire plaisir.

La propension au travail du Border est-elle si « naturelle » que cela ? Nous avons vu

qu'elle a été encouragée depuis au moins trois siècles, non seulement par la sélection génétique mais aussi par la filiation de travail. Car ce qui compte pour la majorité des bergers, c'est moins la filiation génétique du chien que le fait que ses parents travaillent. Cette propension au travail est-elle vraiment si spontanée, sachant que les formateurs et les bergers soulignent le nombre important de « déchets », notamment dans le processus de sélection des Borders ?

La réponse à cette question est importante pour ce qui est de la prise en compte du travail du chien, donc de sa reconnaissance. Si la propension du Border (professionnel) au travail est de l'ordre de la pulsion, cette passion pour le travail est en quelque sorte plus forte que la volonté du chien : le chien est semblable à l'automate de Dechambre [1928], son intelligence a été réprimée pour laisser la place à des automatismes. Si, au contraire, sa propension au travail est de l'ordre de la relation intersubjective avec le berger, si, donc, le chien travaille pour « se » et « te » faire plaisir, alors il est poussé par une recherche de performance et de réussite et, donc, au-delà, de reconnaissance. Le fait que le chien travaille pour se faire plaisir ou qu'il ait sa propre représentation du travail à effectuer peut aussi entrer en contradiction avec la volonté du berger et provoquer des conflits, le berger devant alors freiner le chien dans son travail.

Ainsi qu'en témoignent les bergers, les chiens de conduite, Borders ou autres, veulent bien faire et, plus largement, veulent que le travail soit bien fait, le leur mais aussi celui du berger. Et cela est d'autant plus sensible si le chien a la liberté d'exprimer son point de vue, donc s'il n'est pas contraint de ne faire les choses que sur injonction. Le chien attend un partenaire à sa hauteur :

S'il ressent qu'il y a un souci, je pense qu'il « fait l'accord » : « Toi, tu n'es pas d'aplomb, moi, je vais faire une connerie pour que tu te remettes d'aplomb. » Il pourrait se dire : « Le patron, il est pas bien, et moi je vais faire bien. » Mais, en fait, il nous remet en question, nous.

On peut interpréter cet exemple suivant deux grilles de lecture. La grille « programmation », qui nous renvoie à la hiérarchie et au besoin d'un chef. Et la grille « travail », qui renvoie au collectif de travail et au fait de « faire l'accord », d'être dans une relation de partenariat.

« DANS SA TÊTE, IL EST UNE BREBIS »

De son côté, le Patou se prend-il vraiment pour une brebis ? Le fait que la question de la reconnaissance de la place du chien ait été posée par l'encadrement agricole (caresses chichement accordées après avoir été refusées) atteste que sa place au milieu des brebis n'est pas si naturelle que cela. Si le chien demande une reconnaissance et également une place chez les humains, c'est peut-être parce qu'il fait quelque chose qui dépasse sa nature et qui est, précisément, de l'ordre du travail :

Le Patou, on n'a pas à discuter avec lui. Il est là pour protéger et faire son boulot. On n'a rien à lui dire : ses initiatives, c'est lui tout seul qui les prend ; on n'y est pour rien.

Il n'y pas, ainsi que le remarque un berger, de couple maître-chien avec le Patou comme avec un chien de conduite. Il faut néanmoins qu'il ait un maître. Mais quelle forme prend cette relation plus ou moins invisible pour le chien ? Cette mise à l'écart du Patou efface la scission

entre temps au travail et temps hors travail qui existe pour le chien de conduite, avec qui, après le travail, on peut jouer et qu'on peut caresser. Georges Charoy souligne cette nécessaire « fin du travail » :

Pour le chien qui ne travaille pas en permanence, il est bon de lui faire comprendre quand le travail est fini : avec un sujet passionné, il n'y aurait que pas ou peu de repos [1989 : 39].

C'est ce rapport passionné au travail que certains bergers reprochent au Border, son incapacité à s'arrêter. Pour le Patou, il n'y a pas de hors-champ du travail puisqu'il n'est pas supposé être au travail. Implicitement, cela suppose que le chien de conduite sait faire la différence entre « travail » et « non-travail » alors qu'a priori le Patou ne saurait pas la faire. Mais, le Patou est-il inéducable par nature ou par manque d'éducation ?

Conclusion

Si « travailler, c'est mobiliser son corps, son intelligence, sa personne pour une production ayant valeur d'usage » [Dejours 1998 : 6], on peut sans doute considérer que les chiens de bergers travaillent. La production à valeur d'usage à laquelle ils concourent n'est pas une production de biens mais une production de services, de même que le chien d'aveugle, le chien de pompier, le cheval de centre équestre ou celui qui tracte un outil agricole. Comme l'ont remarqué plusieurs bergers, le chien remplace une personne. Le chien ne travaille pas sans le savoir : il connaît les règles du travail et il sait les transgresser, que ce soit parce qu'il n'a pas envie de travailler ou parce que, au contraire, il en a trop envie. Que la motivation du chien soit décrite par la majorité des enquêtés comme innée n'invalide pas, d'un point de vue théorique, cet engagement dans le travail. On pourrait dire la même chose des êtres humains car, travailler, c'est exister dans le monde et participer à sa transformation ; travailler, c'est vivre ensemble.

Les brebis travaillent-elles lorsqu'elles pâturent les collines ou les prés ? Quelle est la production à valeur d'usage à laquelle elles participent ? Si l'on considère, comme pour le chien, la production visible d'un service, il est difficile de mettre en évidence que les brebis pâturent dans ce but. « Elles mangent », disent les bergers. Mais il faut noter qu'elles font davantage que manger puisqu'elles mangent en respectant des règles contraires à leur propension naturelle. Elles mangent, encadrées par des bergers et des chiens. Rien de naturel, donc, dans cette alimentation qui est, au contraire, très construite. Le « travailler » d'un chien, néanmoins, est beaucoup plus simple à appréhender parce qu'il ressemble au nôtre. Comme l'écrivait Marx [1996 : 209], le travail est la voie de l'autonomie, le vecteur du lien des hommes avec la nature, et un lieu privilégié d'expression de la passion. On peut fort bien comprendre ainsi la passion du chien pour le travail.

Construire un ou des concepts du « travailler animal » est important. D'une part parce qu'il est intéressant et nécessaire de comprendre ce qui se joue dans le travail avec les animaux ; d'autre part parce que leurs conditions de vie dépendent de la place que nous leur accordons dans le travail. Car la vie bonne des animaux, qui participe d'un rapport de don entre humains et animaux en élevage, est une promesse du travail. Pour les animaux comme pour nous, à l'heure ou tout rapport de travail avec les animaux domestiques semble voué aux gémonies, ce qui importe, c'est que cette promesse soit tenue.

Bibliographie

- Arendt, Hannah** — 1983 (1958), *Condition de l'homme moderne*. Paris, Calmann-Lévy.
- Bagemihl, Bruce** — 1999, *Biological exuberance. Animal homosexuality and natural diversity*. New York, St Martin Press.
- Baratay, Éric** — 2008, *La société des animaux. De la Révolution à la Libération*. Paris, Éditions de La Martinière.
- Bekoff, Marc** — 2009, *Les émotions des animaux*. Paris, Payot.
- Bobbé, Sophie** — 1998, « Un mode de garde écologiquement correct : le chien de protection », in R. Bonnain, B. Lizet, J.-L. Mayaud et J. Rémy eds., *Éleveurs et animaux domestiques (fin XVIII^e-XX^e siècle). Actes du 22^e Colloque de l'Association des ruralistes français, 28-30 octobre*. Rambouillet, Bergerie nationale.
- Caillé, Alain** — 2009, *Théorie anti-utilitariste de l'action. Fragments d'une sociologie générale*. Paris, La Découverte.
- Caius, Johannes** — 1576, *Of English Dogges*. Consultable sur www.gutenberg.org
- Charoy, Georges** — 1989, « L'éducation du chien. Les chiens de troupeaux », *Ethnozootechnie* 43 : 35-50.
- Columelle** — 1845, *De l'économie rurale*. Traduction nouvelle par M. Louis Du Bois. Tome deuxième. C.L.F. Panckoucke Éditeur. Consultable sur <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/columelle/livre7.htm>
- Daubenton, Louis Jean-Marie** — 1794, *Extrait de l'instruction pour les bergers et les propriétaires de troupeaux*. Paris. Imprimerie Didot Jeune. An II de la République. Consultable sur Gallica/BNF.
- Davezies, Philippe**. — 1993, « Mobilisation de la personnalité et santé au travail ». Communication présentée au colloque « L'action des collectivités territoriales en matière de santé et de sécurité au travail », Lyon, février.
- Dechambre, Pierre** — 1928, *Traité de zootechnie*. Tome 1 : *Zootechnie générale*. Librairie des sciences agricoles.
- Dejours, Christophe** — 1993, *Travail, usure mentale*. Paris, Bayard. — 1998, « Travailler n'est pas "déroger" », *Travailler* 1 : 5-12. — 2003, *L'évaluation du travail à l'épreuve du réel. Critique des fondements de l'évaluation*. Paris, Éditions Quæ.
- Denis, Bernard**. — 2005, « Note sur le "chien de ferme" dans la littérature zootechnique. Le chien : domestication, raciation, utilisations dans l'histoire », *Ethnozootechnie* 78 : 121-123.
- Despret, Vinciane et Porcher Jocelyne** — 2007, *Être bête*. Arles, Actes Sud.
- Gallego, Julie** — 2009, « Représentations littéraires et artistiques du chien dans l'Antiquité romaine. Du chien utilitaire au chien de compagnie », in C. Beck et F. Guizard-Duchamp eds., *Une bête parmi les hommes : le chien. De la domestication à l'anthropomorphisme*. Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes. A paraître
- Haraway, Donna** — 2010, *Manifeste des espèces de compagnie. Chiens humains et autres partenaires*. Paris Éditions de l'Éclat.
- Leclerc, Marie Catherine**. — 2004, *Les chiens utilisés en élevage. Chiens de berger, chiens de protection des troupeaux, chiens de garde*. Paris, Editions France agricole
- Lécrivain, Élisabeth** — 2007, « Le gardiennage des ovins : des savoir-faire adaptés au comportement des animaux et à l'entretien de l'espace », *Courrier scientifique du Parc naturel régional du Luberon* 8 : 28-41.
- Lécrivain, Élisabeth, Leroy André, Savini Isabelle et Deffontaines Jean-Pierre** — 2010, « Les formes d'un troupeau gardé en alpage par un berger : genèse et diversité », in M. Meuret

- ed., *Un savoir-faire de bergers*. Paris, Éditions Quæ : 101-124.
- Lestel, Dominique** — 2001, *Les origines animales de la culture*. Paris, Flammarion.
- Lory, Jean** — 1989, « Le chien de berger, son utilisation. Les chiens de troupeaux », *Ethnozootecnie* 43 : 27-33.
- Marx, Karl** — 1982 (1846), *L'idéologie allemande. Œuvres philosophie*. Paris, Gallimard, « Bibliothèque de La Pléiade ».
- Marx, Karl** — 1996, *Philosophie*. Édition établie et annotée par Maximilien Rubel. Paris, Folio, « Essais »
- Masson, Jeffrey M. et MacCarthy Susan** — 2001, *Quand les éléphants pleurent. La vie émotionnelle des animaux*. Paris, « J'ai Lu ».
- Mauss, Marcel** — 1999, *Sociologie et anthropologie. Essai sur le don*. Paris, Presses universitaires de France, « Quadrige ».
- Meda, Dominique.** — 1995, *Le travail, une valeur en voie de disparition*. Paris, Aubier.
- Monestier, Martin** — 1996, *Les animaux-soldats. Histoire militaire des animaux, des origines à nos jours*. Paris, Le Cherche Midi.
- Piacentino, Jean** — 2006, *Le Border Collie : comprendre, éduquer, sélectionner*. Paris, Éditions France Agricole.
- Planhol, Xavier de** — 1969, « Le chien de berger : développement et signification géographique d'une technique pastorale », *Bulletin de l'Association des géographes français* : 355-368.
- Porcher, Jocelyne** — 2002, *Éleveurs et animaux : réinventer le lien*. Paris, Presses universitaires de France. — 2008, « Le don, modernité ou archaïsme de l'élevage ? », in P. Chanial ed., *La société vue du don*. Paris, La Découverte : 132-144. — 2009, « Bêtes de somme », in *Adieu bel animal (Ravages 3)* : 115-135. — 2011a, « Mettre au jour la place des animaux dans le travail », in P. Béguin, B. Dedieu et E. Sabourin eds., *Le travail en agriculture : son organisation et ses valeurs face à l'innovation*. Paris, L'Harmattan : 255-267. — 2011b, *Vivre avec les animaux : une utopie pour le XXI^e siècle*. Paris, La Découverte.
- Porcher, Jocelyne et Tiphaine Schmitt** — 2010, « Les vaches collaborent-elles au travail ? Une question de sociologie », in *La gratuité (Revue du MAUSS 35)* : 235-261.
- Porcher, Jocelyne, Schmitt Tiphaine et Chartier Aurore** — 2009, « Do cows and pigs collaborate in the work of their farmers ? ». Communication au colloque « Knowing animals », Florence, 5 et 6 mars.
- Vincent, Marc** — 2010, « Les pratiques des bergers dans les Alpes bouleversées par le retour de loups protégés », in M. Meuret ed., *Un savoir-faire de bergers*. Paris, Éditions Quæ : 221-243.
- Waal, Frans de** — 2010, *L'âge de l'empathie : leçons pour une nature enfin apaisée*. Paris Éditions Les Liens qui Libèrent.
- Wick, Pascal** — 2002, *Le chien de protection sur troupeau ovin. Utilisation et méthode de mise en place*. Programme LIFE de l'Union européenne. Éditions Artus.